

LA LETTRE DES EMPLOYEURS

Conseil des Entreprises de Polynésie française



Edito : Nos vœux pour 2006.

A l'occasion de la traditionnelle présentation de ses vœux le 11 janvier dernier, le Ministre de l'Outre-mer, François BAROUIN, a rappelé que « la confiance ne se décrète pas, elle s'impose encore moins : elle se vit et se partage... ».

Toutes les difficultés que nous traversons aujourd'hui en Polynésie française relèvent de cette problématique.

En 2005 au plan social, nous avons dépensé beaucoup d'énergie pour augmenter les rémunérations des salariés, sans avoir la certitude que les contreparties ne seraient pas très vite remises en cause. Puisse cette nouvelle année qui commence être consacrée à la mise en œuvre d'une véritable politique de développement économique, indispensable au financement de toutes les dépenses que nous venons d'accepter sans pour autant avoir créé les richesses correspondantes.

En effet, depuis l'augmentation du S.M.I.G à 125 000 XPF en 2004, nous subissons une surenchère syndicale permanente alors qu'il n'a pas été constaté dans les entreprises une amélioration de la capacité de production des salariés. Il n'a pas été non plus constaté depuis 2004 un développement de nos exportations (y compris notre fréquentation touristique). Malgré cela, l'augmentation de 6 000 XPF qui vient d'être accordée ne suffit toujours pas, puisqu'il faudrait y ajouter les 1,7 % liés à l'évolution de l'indice du coût de la vie.

Alors que les discussions doivent reprendre pour trouver des modes de financement pour 2007 et 2008 et continuer ainsi cette fuite en avant, nous devons avant tout mettre en œuvre des moyens pour favoriser notre croissance économique afin de financer les augmentations salariales accordées. Ceci est d'autant plus nécessaire que pour permettre à l'entreprise de supporter ces hausses salariales successives, la pression des prélèvements sociaux a été diminuée sans que pour autant que les dépenses sociales ne diminuent.

Pour arriver à résoudre cette impossible

équation, nous encourageons le gouvernement de Polynésie française à soutenir, dans le cadre de ses compétences, le Ministre de l'Outre-mer et plus particulièrement son effort de modernisation du droit de l'outre-mer. En effet, nous pensons comme le Ministre qu'« Il s'agit là d'un effort de sécurité juridique indispensable au bon fonctionnement de l'Etat, des services publics et de l'économie ». Dans ce cadre, les entreprises polynésiennes apprécieraient que l'on aborde en 2006 la modernisation de notre droit commercial, car il serait vain de penser que l'on peut faire du social sans jamais se préoccuper de l'économie. Or dans ce domaine, notre Pays est actuellement en train de prendre un retard inquiétant.

Certes il est rassurant d'apprendre du Ministre de l'Outre-mer que : « Sur le plan budgétaire, l'adoption par le Parlement du budget de l'Etat, avec la consolidation des crédits destinés à l'outre-mer, d'un montant global de 11 milliards d'euros en 2006, doit permettre de respecter les engagements de la solidarité nationale ». Désormais, la balle est donc dans le camp du gouvernement d'Oscar TEMARU qui doit impérativement mettre en œuvre une politique économique ambitieuse en partenariat avec l'Etat, lequel a confirmé son engagement à poursuivre son action de rattrapage du retard de développement outre-mer. Espérons que le dernier remaniement ministériel ait été décidé dans ce sens.

Il serait également souhaitable pour redonner confiance aux investisseurs d'éviter en 2006 de remettre en cause les dispositifs de défiscalisation métropolitains qui fort heureusement ont été préservés grâce à une forte mobilisation des parlementaires ultramarins.

*la Orana i te matahiti api
Bonne et heureuse année
Kiong hi fat choy*

Jacques BILLON-TYRARD
Président

Dans ce numéro

Actualités	2
Dans le monde du travail	2
Demandes d'emplois	4
Lu dans le JOPF	3 4
Données économiques	4